



RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 40034

Numéro SIREN : 400 532 669

Nom ou dénomination : A.B.C. DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2015 sous le numéro de dépôt 432

ABC DIFFUSION

Société Anonyme À Directoire Et Conseil De Surveillance au capital de 145 000.00 €

Siège social : Zone de la Houche

70240 Mailleroncourt-Charette

400 532 669 RCS VESOUL

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 16 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze,
et le seize février, à onze heures,
les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation du directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Madame Nicole CARD préside la séance en sa qualité de présidente du conseil de surveillance.

Madame Nicole CARD et Madame Valérie CARD, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par elles-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelées comme scrutateurs.

Madame Valérie CARD est choisie comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 531 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que la SA GROUPE ECC ERARD, commissaire aux comptes, a été régulièrement convoquée.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- le rapport du directoire,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Madame la présidente déclare que le rapport du directoire, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce suite à la perte de la moitié du capital,
- Pouvoirs pour formalités.

Madame la présidente présente le rapport du directoire,

Enfin déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et pris connaissance de la situation de la société, telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2014, approuvés par l'assemblée générale mixte en date du 19 décembre 2014, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale, statuant conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, décide la dissolution anticipée de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir tout dépôt, toutes formalités et publicités légales inhérentes aux décisions adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

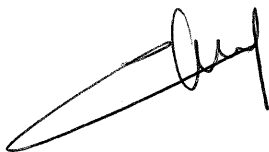
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Il a été également établi une feuille de présence, signée par les actionnaires présents ou représentés.

La Présidente

Nicole CARD



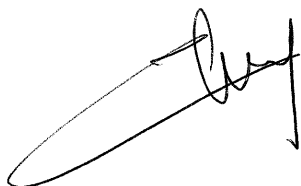
La Secrétaire

Valérie CARD



Les Scrutateurs

Nicole CARD



Valérie CARD

